

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

N°40 - Janvier - février 2024

# Le magazine

DOSSIER

**Le projet de  
territoire à la loupe**

TRANSITION EN ACTIONS

**La future salle  
omnisports**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Des champions  
au nez fin**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



**V**alidé par le conseil communautaire en septembre 2021, le projet de territoire de notre Communauté de communes a fait l'objet d'un point

d'étape sur la fin 2023. Ceci a permis de mesurer l'avancement des actions engagées et de retenir celles à prioriser pour tendre vers un territoire durable à vivre pour tous. Au dossier de ce magazine vous trouverez les points marquants de ce bilan.

Pour l'année 2024, les principaux chantiers vont se poursuivre et se développer.

Tel est le cas pour le projet alimentaire territorial mobilisant des acteurs de la chaîne alimentaire locale, pour les actions de valorisation du bocage, de la biodiversité et aussi pour le développement de production d'énergies renouvelables, dont l'installation



Le 8 décembre 2023, Béatrice Chasle, présidente d'Initiative Rennes et Claude Jaouen, président du Val d'Ille-Aubigné, ont renouvelé leur accord de partenariat.

d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation au domaine de Boulet. L'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique de leur logement se poursuit également avec apport d'aides pour les ménages modestes et très modestes. Au cours du premier trimestre sera établi un bilan d'étape du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) pour faire un point d'avancement et prioriser ce qui devra l'être. Nous en reparlerons à mi-année.

Au programme des mobilités alternatives à la voiture solo, trois nouvelles liaisons cyclables seront réalisées au cours de l'année. Les ateliers de « savoir rouler à vélo » pour les scolaires et les « rendez-vous solutions transports » dans les communes sont déjà programmés sur 2024. Sont maintenues la location de vélo à assistance électrique et les aides à l'achat.

Concernant les emplois sur le territoire, la dynamique d'accompagnement à l'accueil et au développement des activités économiques se poursuivra sur l'année. Une fiche pratique de parcours aidé à la création d'entreprise figure à ce numéro. En outre, le Val d'Ille-Aubigné, membre du réseau Initiative Rennes depuis sa création en 2000, vient de renouveler ce partenariat de développement économique pour trois ans permettant d'accompagner des porteurs de projets pour la création ou le maintien d'emplois.

En matière de développement des services, un nouveau multi-accueil petite enfance de 36 places ouvrira à l'été 2024 à Melesse. Une salle omnisports communautaire sera également livrée à mi-année sur la commune de Saint-Symphorien. Au domaine de Boulet une première tranche de travaux sera réalisée pour améliorer l'accueil et la pratique des activités. Et cette année, au domaine de Boulet, avec la commune de Feins, nous avons la chance d'accueillir un relais de la flamme olympique le samedi 1<sup>er</sup> juin. Une grande journée de fête est en préparation avec l'ensemble des partenaires. Une date à retenir.

Au premier trimestre de cette année il y a le renouvellement du mandat des membres du conseil de développement Val d'Ille-Aubigné (CODEVIA). Instance de participation citoyenne et de concertation sur les projets de la Communauté de communes, en être membre permet de contribuer à la dynamique du territoire. Le dépôt des candidatures est ouvert.

Je vous souhaite une agréable lecture, et en ce début de nouvelle année, mes meilleurs vœux à toutes et tous.

Claude Jaouen  
Président du Val d'Ille-Aubigné  
Maire de Melesse

VALORISER  
**il**  
PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.  
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. Crédit photos :  
Yves Bigot, Adobe Stock, Aline Chapon, Allegro, mairie de Melesse, Monique Le Guen.  
Impression : Médiagraphic - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné  
est imprimé sur du papier labellisé PEFC. Tirage : 17 800 exemplaires.  
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Janvier 2024.



## Greffe et taille des arbres fruitiers



L'hiver constitue la période idéale de taille de la plupart des arbres en raison d'une meilleure visibilité des branches à couper. La période de dormance favorise une meilleure cicatrisation. Taillez avant le 15 mars, date du début de la nidification des oiseaux. Comme chaque année, la Communauté de

communes propose des formations à la taille et à la greffe des arbres fruitiers.

► Retrouvez les dates des formations sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr) - Inscription à : [environnement@valdille-aubigne.fr](mailto:environnement@valdille-aubigne.fr) ou tél. : 07 60 58 15 20.

## Breizh bocage, saison 3

**Le programme régional Breizh bocage mène des opérations de restauration du bocage sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné. Depuis 2009, 140 km de haies ont été replantées. Une troisième campagne prend le relais jusqu'en 2027.**

Dans le cadre de Breizh bocage 3, la Communauté de communes a établi une nouvelle feuille de route. Les actions de

plantation seront priorisées au regard des enjeux liés à la qualité de l'eau, la densité bocagère et la continuité écologique des milieux naturels. Les travaux de plantation, de création de talus et de restauration des haies existantes seront poursuivis, en impliquant les bénéficiaires de l'aide. Les conditions minimales d'éligibilité sont réévaluées : 200 m de linéaire a minima. S'ajouteront des travaux de réhabilitation des haies. Des chantiers participatifs seront organisés pour mobiliser les citoyens.



## Des financements verts pour les projets locaux

Un atelier sur les financements verts à destination des élus communaux et communautaires était organisé par la Communauté de communes en novembre, en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes. L'objectif était de présenter les différents dispositifs financiers existants permettant d'accompagner les projets environnementaux des

collectivités, en particulier la rénovation énergétique des bâtiments, la réduction des consommations d'eau et d'énergie, la végétalisation des cours d'école ou la mise en place une installation photovoltaïque avec autoconsommation collective. Une vingtaine d'élus ont répondu présents.



### LES BATRACIENS

## Le crapaud commun (*Bufo bufo*)

Le crapaud commun est le plus grand des crapauds d'Europe. Il est massif, court sur pattes et trapu. Sa taille varie de 8 à 10 cm pour les mâles, de 10 à 15 cm pour les femelles. On le reconnaît à ses yeux dont la pupille est horizontale, l'iris doré ou cuivré. Le crapaud commun chasse à l'affût dès le crépuscule et pendant la nuit. Il se nourrit principalement d'insectes divers ou de petits animaux.

La saison de reproduction s'étend de février à avril. La femelle pond des œufs sous la forme de deux longs cordons que le mâle attache à une plante et féconde. Le têtard naît environ un mois plus tard, n'atteignant sa maturité sexuelle que 3-4 ans plus tard. L'espèce est protégée car menacée par la fragmentation de son habitat par les routes et les centres urbains. Il est important de ne pas piétiner les points d'eau entre février et juillet afin de permettre l'éclosion des œufs.

Pour écouter son coassement, scannez le QR-Code ci-contre.



## CULTURE

# Les Géants en petite tournée

Le Théâtre de Poche organise la tournée d'un spectacle jeune public, *Les Géants*, une installation expérimentale autour de livres-objets, conçue comme une déambulation narrative, tactile et sensorielle pour les tout-petits. Au milieu d'un décor blanc et noir, le public est invité à contempler et activer l'installation imaginée par Agathe Halais, autrice et illustratrice.

- Vendredi 16 février, salle Emeraude à Gahard, à 9h30, 11h et 16h.
- Dimanche 18 février, salle Odette Simonneau à Melesse, à 9h30, 11h et 16h. Tarif unique 6€.

► + infos et réservations :  
billetterie@theatre-de-poche.com

En lien avec ce spectacle, deux ateliers parents-enfants sont proposés par le réseau des médiathèques :

- **La maison des émotions** à la médiathèque de Melesse, samedi 3 février matin. La peur, la joie, la tristesse, la colère... Quand les enfants et leurs parents parlent et peignent leurs émotions puis les rangent dans la maison. De 4 à 6 ans, gratuit.
- **Une maison à soi** à la médiathèque de Gahard, mercredi 7 février matin. La maison comme un espace intime, fabrication d'un livre maison à remplir



du sol au plafond, à l'aide de tampons, collages, dessins et fabrication de son "mini moi" l'habitant de sa maison. À partir de 7 ans. Gratuit.

## Ça swingue dans les écoles

La Communauté de communes soutient la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles, en finançant spécifiquement deux dispositifs : Orchestre à l'école et le Plan musique du Département d'Ille-et-Vilaine. En 2023/2024, 560 élèves du CP au CM2 vont bénéficier de ces projets artistiques.

**Le Plan musique** est déployé par l'école de musique de l'Illet dans huit écoles publiques et privées à Feins, Langouët, La Mézière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Vignoc. Des intervenants accompagnent des projets musicaux

très variés - chant choral, création de chansons, découverte d'instruments - ainsi que des projets relatifs à l'environnement via la création d'instruments en matériaux recyclés pour monter une fanfare de percussions. Plus de 250 heures d'interventions sont programmées auprès de 484 élèves.

**L'école de musique Allegro** coordonne les projets Orchestre à l'école dans trois écoles à Andouillé-Neuville, Saint-Aubin d'Aubigné et Vignoc. Pas moins de 210h de pratique d'orchestre à cordes ou cuivres sont programmées au bénéfice de 76 élèves de CM2.



## Un fonds pour le spectacle vivant

Le fonds de soutiens aux événements culturels de la Communauté de communes est ouvert jusqu'au 26 janvier. Cette aide est accordée aux associations qui organisent un événement de spectacle vivant de plusieurs jours sur le territoire. Ceci avec un rayonnement intercommunal et une programmation à composante professionnelle.

► Renseignement service culture :  
02 99 69 58 94





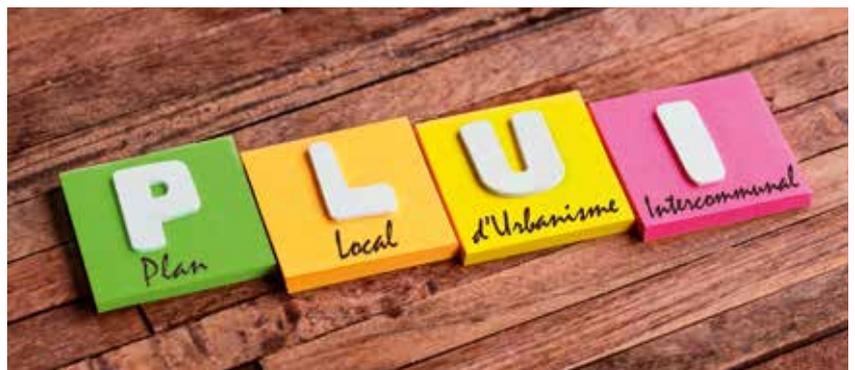
## Les documents d'urbanisme au défi

**La loi Climat et résilience, adoptée en 2021, apporte des modifications majeures dans nos façons d'aménager le territoire. Elle impose de réduire de moitié notre consommation d'espace d'ici 2031 puis d'intégrer la trajectoire vers "Zéro artificialisation nette" (ZAN) des sols à l'horizon 2050.**

Deux documents majeurs encadrent la planification du territoire de la Communauté de communes : le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Rennes et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Val d'Ille-Aubigné.

**Le SCoT** est l'outil de planification stratégique à long terme à l'échelle du bassin de vie du Pays de Rennes. Il fixe les objectifs à atteindre en matière d'organisation de l'espace et de l'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial et d'environnement.

Aujourd'hui, le SCoT du Pays de Rennes est en cours de révision. Il devra respecter les différentes évolutions du cadre réglementaire intervenues depuis son approbation en 2015. Le futur SCoT révisé intégrera ainsi la trajectoire ZAN.



**Le PLUi** est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 19 communes composant le territoire de la Communauté de communes. Il définit les règles juridiques d'utilisation des sols à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...).

La Communauté de communes a décidé d'engager une révision générale du PLUi à partir de 2024. Cette évolution permettra de réinterroger le projet d'aménagement et de développement durable au regard de nouveaux enjeux (transition écologique et énergétique, mobilités, stratégie ZAN, etc.). La procédure de révision mobilisera le Val d'Ille-Aubigné pendant quatre ans pour une

approbation finale prévue en 2027. La révision générale se traduira par un changement majeur d'utilisation des sols, de nouvelles formes d'habitat et de logements ou encore des évolutions de nos zones d'activités économiques.

La concertation sera menée tout au long de la procédure de révision.

En parallèle, la Communauté de communes engage une modification du PLUi de 2020 actuellement en vigueur. Cette procédure, plus simple et plus courte permet d'adapter certaines prescriptions du règlement graphique, les orientations d'aménagement sur certains secteurs ainsi que certaines règles du document. Dans le cadre de la procédure de modification, une enquête publique est prévue fin 2024.

**ÉNERGIE**

## Une soirée pour découvrir les énergies renouvelables

Les astuces pour consommer moins, vous les connaissez : porter un col roulé, descendre la température à 19°C, investir dans des plaids... Mais vous vous demandez peut-être comment produire votre propre énergie ? Le Val d'Ille-Aubigné, l'ALEC, les Survoltés, le SDE 35 et Solarcoop vous proposent une soirée découverte des énergies renouvelables. Vous avez un projet d'installation solaire ? Vous voulez savoir par où commencer, identifier les acteurs du territoire et repartir avec plein de bonnes idées ? **Rendez-vous mercredi 31 janvier, à 19 h, à la salle polyvalente de Melesse.**

► **Inscription :**  
[www.valdille-aubigne.fr/decouverte-enr](http://www.valdille-aubigne.fr/decouverte-enr)



**ENVIRONNEMENT**



## Une nouvelle forêt à Vieux-Vy-sur-Couesnon

En partenariat avec Fibois (Filière bois) Bretagne, le Pays de Rennes a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour créer quatre nouvelles forêts en Ille-et-Vilaine. Objectif ? S'adapter au réchauffement climatique, créer des îlots de biodiversité, fournir du bois en circuit court, etc.

En partenariat avec le Val d'Ille-Aubigné, un site a été identifié sur la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon. Une forêt d'un hectare y sera plantée cet hiver avec l'appui d'un technicien forestier et de l'association Clim'actions. Une démarche participative sera mise en œuvre pour y associer les habitants, les entreprises et des établissements scolaires. Plusieurs essences seront privilégiées dont le chêne pubescent, le chêne sessile, le pin laricio et le poirier sauvage.

► **Pour en savoir plus :**  
<https://link.infini.fr/vAkVPk-S>



**BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER**

## Forum cédants/repreneurs agricoles : seconde édition !

Dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), le Val d'Ille-Aubigné compte parmi ses enjeux forts celui de la transmission/installation. Accompagné par la Chambre d'Agriculture et le CIVAM Installation 35, une nouvelle rencontre entre les exploitants agricoles en recherche de repreneur et les porteurs de projets en phase d'installation est organisée.

Concrétiser des reprises d'exploitations par des temps d'échanges entre cédants et porteurs de projets, faire la promotion

des exploitations prochainement à céder et rendre visible les porteurs de projets : telles sont les ambitions de cette 2<sup>e</sup> édition du forum qui aura lieu samedi 17 février 2024 de 10h à 13h à Saint-Médard-sur-Ille - salle JJ Fontaine - 2 rue de la Mairie. Participation gratuite mais inscription obligatoire.

► **+ infos :** Chrystelle Ménard,  
 06 62 27 31 30 ;  
[chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr](mailto:chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr)





## BILAN

# Le projet de territoire à la loupe

**Fil directeur de l'action publique, adopté en 2021, le projet de territoire dessine l'avenir du territoire. À mi-mandat, le Val d'Ille-Aubigné fait un point d'étape. Promesse tenue : on avance !**

**U**ne carte de lecteur dans la poche. De nouvelles haies bocagères qui poussent. Une salle des sports qui sort de terre. Voilà comment se vit un projet de territoire. Du moins pour ce qui se voit. Car il y a tout le reste : les réunions techniques, les dossiers de financement, les relations avec les partenaires... Tout ce qui fait le quotidien d'une administration et de ses élus pour mettre en musique une partition où il est question d'économie, de mobilité, d'environnement ou de petite enfance. « *Le projet de territoire est le document d'orientation stratégique qui cadre les grands axes de développement d'un territoire à partir de ses spécificités, de ses atouts et de ses besoins. Il traduit les ambitions politiques d'une collectivité* », résume Manon Rozat, chargée du dossier au Val d'Ille-Aubigné.

Après consultation de l'ensemble des élus et du Conseil de développement (CODEVIA), le projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné (2021-2026) ciblait quatre enjeux majeurs. Après les intentions, place aux actes.

### Un territoire durable

Le projet alimentaire territorial (PAT), vous connaissez ? Engagée pour bien produire et mieux manger, la démarche mobilise tous les acteurs de la chaîne alimentaire. Elle met des familles joueuses au défi de manger sain sans dépenser plus. Elle sensibilise les scolaires à l'équilibre alimentaire. Elle forme les cuisiniers des écoles au bio. Pour préserver le foncier agricole, la Communauté de communes accompagne les exploitants dans leurs projets d'installation, de reprise et de conversion. Entre 2018 et 2021, la surface cultivée en bio a est passée de 1221 ha à 1778 ha.

La production d'énergie verte progresse aussi. Pour la Communauté de communes, elle couvre désormais 15 % de la consommation des bâtiments communautaires. Une toiture de 1 000 m<sup>2</sup> de panneaux

solaires est en cours d'installation sur la nouvelle salle omnisports à Saint-Symphorien. Un projet photovoltaïque en autoconsommation est sur le point d'aboutir au domaine de Boulet. Vous-même avez peut-être suivi une "causerie" sur la rénovation énergétique de l'habitat avec Pass Reno, une "balade climat" avec la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) ou un atelier découverte des projets citoyens de production d'énergies renouvelables avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du pays de Rennes. Le bocage ? 7 km de haies ont été plantées en 2022.



Atelier cuisine bio avec les agents de restauration collective des communes dans le cadre du PAT



Fresque réalisée par Makiko Furuishi pour les Arts au fil de l'eau 2023 à l'écluse de Chanclin - Montreuil sur Ille

### Une économie attractive

Un taux de chômage au plus bas (5,8 % en 2022), des créations d'entreprises au plus haut... Le tissu économique local est solide. Le Val d'Ille-Aubigné accompagne les porteurs de projet. Le rythme de commercialisation des zones d'activité ne faiblit pas. « *Mais le foncier économique devient rare. L'objectif d'économiser le foncier nous conduit à étudier le potentiel de densification de nos zones d'activité* ». Grâce au Pass commerce artisanat, la Communauté de communes aide les petites entreprises à financer leurs achats d'équipement, leurs investissements numériques ou leurs travaux immobiliers, dorénavant avec du conseil en rénovation énergétique. Tous les ans, le Forum de l'emploi met en

relation le public en recherche d'emploi, en évolution professionnelle et les entreprises qui recrutent. Chaque année, le Point accueil emploi (PAE) accompagne jusqu'à 300 personnes dans leurs démarches d'insertion professionnelle, de formation ou de reconversion. Également inscrit au projet de territoire, le déploiement du très haut débit se poursuit. Presque 1 200 prises de fibre optique ont été raccordées en 2022.

### Une qualité de vie

Une nouvelle piste cyclable franchissant la RD137 entre La Mézière et Cap Malo a été créée. Depuis la rentrée, elle se poursuit par une piste cyclable express de 4 km reliant La Mézière à la Chapelle-des-Fougeretz (réalisation du Département). Trois autres sont à l'étude entre Montreuil-le-Gast et La Mézière, Mouazé et Saint-Aubin-d'Aubigné, Feins et Montreuil-sur-Ille. Ces travaux font partie du "package vélo" du projet de territoire. Lequel inclut le développement du service de location de vélos à assistance électrique, la revalorisation de l'aide de la Communauté de communes à l'achat d'un VAE, l'extension du programme "Savoir rouler à vélo" dans les écoles... Les rendez-vous solutions transports ? La future ligne de transport collectif régulier ? Le renforcement de la ligne BreizhGo 11 ? Là encore, il s'agit de faire le maximum pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture solo. À Melesse, la construction d'un second multiaccueil incarne l'ambition d'étoffer

les capacités d'accueil des jeunes enfants. Trente-six places ouvriront à la rentrée de septembre 2024. Tout aussi visible, la construction de logements suit la courbe de la population. Le PLH (2019-2024) s'est fixé l'objectif de construire 2 100 logements neufs. À mi-parcours, un tiers du chemin a été réalisé. « *L'objectif de production devrait être atteint mais avec un niveau très variable selon les communes. La part de logements sociaux progresse doucement* ». De son côté, la rénovation énergétique bat son plein. En 2022, le service Pass Réno a accompagné 182 ménages dans leurs projets de travaux dont 2/3 de foyers aux ressources modestes ou très modestes. Avec plus de 123 000 € de primes à la clé.

### Une identité culturelle

C'est le dernier pilier du projet de territoire : développer une identité culturelle forte, une offre touristique et sportive de qualité. Là encore, les lignes bougent. La mise en place du réseau a boosté la fréquentation des médiathèques. « *La modification de la grille tarifaire des écoles de musique - qui intègre désormais le coefficient familial - permet à un plus grand nombre d'enfants de pratiquer un instrument* ». Le parcours des Arts au fil de l'eau attire de nouveaux visiteurs sur le canal d'Ille-et-Rance. La fréquentation du camping du domaine de Boulet a progressé de +37 % en 2022. Livrée au printemps, la future salle omnisports à Saint-Symphorien fera le bonheur des clubs et des écoles.



### PAROLE D'ÉLU

Claude Jaouen, Président du Val d'Ille-Aubigné

## « On avance à bon rythme »

#### Les +

« *Globalement, le projet de territoire avance à bon rythme. La mise en réseau des médiathèques est une réussite. Nous sommes très mobilisés sur la préservation du foncier agricole, les circuits courts et le bio à la cantine. Deux équipements publics majeurs - le multiaccueil de Melesse et la salle omnisports de Saint-Symphorien - seront livrés l'été prochain. Nous accélérons aussi sur la création des liaisons cyclables. Et nous nous*

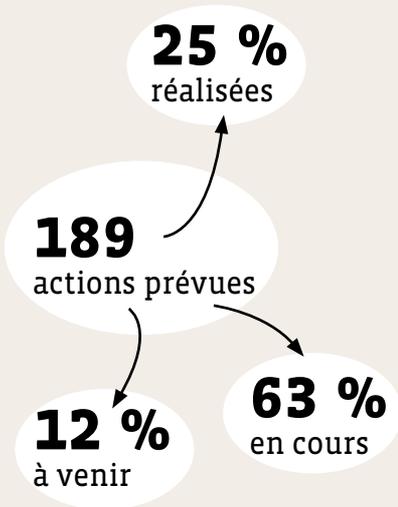
*préparons à la prise de compétences assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2026* ».

#### Les -

« *C'est plus compliqué pour notre politique habitat. L'inflation, le renchérissement du crédit et l'obligation d'économiser le foncier freinent nos objectifs de construction de logements. L'élaboration du schéma des équipements sportifs structurants est plus longue que prévu.*».

#### La méthode

« *Ce point d'étape à mi-parcours nous donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru et ce qui nous reste à réaliser. Il nous permet de faire les ajustements nécessaires. La fibre optique est un bon exemple. Pour accompagner son déploiement, le Val d'Ille-Aubigné relève sa contribution annuelle à 730 000 € (+32 %) pour plus de logements à raccorder* ».



Carte des liaisons cyclables en projet sur le Val d'Ille-Aubigné. Ces itinéraires sont inscrits au schéma directeur cyclable de la communauté de communes, elles permettent notamment de connecter les centralités, les cœurs de bourg, les équipements publics et les gares TER et font moins de 10 km.



## Le vélo en sécurité

Inaugurée en septembre 2023 par le Département, une piste cyclable à haut niveau de service (4 km) relie la Chapelle-des-Fougereux à Cap Malo. Le schéma vélo communautaire prévoit l'aménagement de onze liaisons cyclables à l'horizon 2030.

« Le manque de sécurité est le premier frein à la pratique du vélo. Surtout à la campagne où les voitures roulent plus vite. D'où l'importance d'aménager des infrastructures de qualité, sécurisées et connectées les unes aux autres pour assurer une continuité dans les déplacements.

Trois nouvelles pistes seront mises en chantier en 2024 dont l'une entre la Mézière et Montreuil-le-Gast. Les vélos y circuleront sur voies vertes et voies partagées, à faible circulation automobile. En 2018, seulement 2,4 % des déplacements quotidiens se faisaient à vélo sur le territoire. Il y a de la marge pour faire mieux ».

Lionel Henry, vice-président aux mobilités et déplacements

## Une médiathèque en réseau

Mis en place en février 2022, le réseau de lecture publique du Val d'Ille-Aubigné réunit 17 médiathèques, accessibles grâce à une carte de lecteur unique, nominative et gratuite.

Déjà 11 200 lecteurs adultes et enfants fréquentent le réseau activement. Lequel enregistre plus de 300 000 prêts chaque année.

« Visiblement, les lecteurs sont ravis. Certains fréquentent deux ou trois médiathèques pour gagner du temps sur le chemin du travail, du collège, des courses. Ou juste pour trouver le livre qui leur plaît. C'est le cas des ados qui dévorent les mangas.

La réservation en ligne est un vrai plus. La gratuité permet de toucher un autre public, de nouvelles familles. Les professionnels échangent beaucoup sur les animations. Ce qui permet d'en proposer davantage et de meilleure qualité. La prochaine étape sera la réflexion sur la navette ».

Isabelle Joucan, vice-présidente à la culture



Sébastien Labbé et Liwell

## ILS FONT LE TERRITOIRE

# Des champions au nez fin

**Duo vedette du club canin de Vieux-Vy-sur-Couesnon, Sébastien Labbé et son berger belge sont champions de France de pistage, l'art du flair.**

**L**a relève est en cours. Uhtred, 4 mois, renifle à tout va sur le terrain du club canin. Appliqué mais pas encore discipliné. Le chiot devra travailler dur pendant deux ans s'il veut prendre le relais de son illustre aîné. Sympathique bouille noire sur un corps d'athlète à poils longs, Liwell est le chien de famille de Sébastien Labbé. Âgé de huit ans, le Tervueren est aussi son fidèle compagnon de pistage. Le binôme est le meilleur de France dans cette drôle de discipline qui consiste à suivre une odeur à la trace.

### Jeu de piste

Sébastien et Liwell s'entraînent trois à quatre fois par semaine. Et courent les compétitions le week-end. Là, les règles du jeu sont invariables. Dans un champ, le chien doit rechercher une personne en suivant sa

trace olfactive sans s'écarter d'un parcours tracé en zig-zag sur un kilomètre, jalonné d'objets à ramasser, sans se laisser distraire non plus par les odeurs parasites déposées pour brouiller les pistes. À l'arrivée, le chien s'assoit en aboyant devant la personne identifiée. L'exercice se pratique avec une longe de dix mètres ou en liberté. Avec une note de 194 / 200 aux championnats de France, le binôme a raté le sans-faute de peu.

### Dans la police

Le club canin de Vieux-Vy-sur-Couesnon compte une dizaine de compétiteurs qui s'adonnent au pistage ou au ring, l'autre sport canin où prévalent les sauts et le "mordant". Sébastien pratique le pistage à visée utilitaire. « *Les concours servent aux éleveurs à repérer les sujets possédant les meilleures aptitudes. Ceci afin d'améliorer la sélection génétique pour fournir d'excellents chiens de travail aux administrations* ». En France ou à l'étranger, les descendants de ces fins limiers rendent de fiers services dans la police, l'armée et la sécurité civile dans la recherche de personnes disparues. « *Liwell*

*a deux frères dans la police de Denver, un autre dans le sauvetage en montagne...* », énumère son maître dont l'association est reconnue d'utilité publique pour sa contribution à l'amélioration des races.

### Educateur canin

Dans le civil, Sébastien Labbé est responsable commercial dans une société d'équipement d'élevage. Pour les poulets, les cochons mais pas les chiens. « *J'ai attrapé le virus au club canin de Rennes Cesson il y a 17 ans. J'y allais pour me faire aider. Maintenant, j'enseigne les bonnes manières à mon tour avec l'idée de faire le maximum pour donner une bonne image du chien dans notre société* ». Élever des chiens de travail étonne parfois. « *Surtout les animalistes. Mais les chiens aiment travailler. L'odorat est leur premier sens. Le pistage fonctionne comme un rappel de la vie sauvage. Le chien est en accord avec sa nature profonde* ». Lui goûte les sorties au grand air et la complicité unique nouée grâce au pistage. Prochaine étape ? Un second titre de champion de France.



# Un équipement sportif durable et économe



© Atelier Dupriez

**À Saint-Symphorien, le Val d'Ille-Aubigné construit une salle omnisports. Premier match ? Construire un équipement en phase avec l'impératif écologique.**

**J**uste à côté du château de la Bretèche, en lisière de la voie rapide, la future salle omnisports communautaire pointe le bout de son nez. Les travaux entamés en mars 2023 s'achèveront au printemps. Les associations, les clubs et les écoles mouilleront le maillot après l'été. On y jouera au basket, au hand, au badminton, au tennis de table ou au volley dans un bâtiment moderne de 1 820 m<sup>2</sup>, équipé d'un grand plateau sportif, d'une salle annexe, de vestiaires, d'une infirmerie, d'un club house et de 114 places en tribunes. Les installations sont prévues pour la pratique handisport.

## Chaudière bois

La salle omnisports sera chauffée par une chaudière bois à granulés. « C'est le combustible naturel le moins cher du marché actuellement. Son bilan carbone est très faible », commente Yoann Buin, conducteur d'opérations. Les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de l'équipement sont estimés à 114 000 kWh / an.

## Isolation renforcée

Le confort thermique du bâtiment sera assuré par une toiture isolée de 15 cm de polyuréthane et 6 cm de perlite sous un bac acier plein. Les soubassements de 4 m en parpaings seront protégés par une isolation thermique extérieure. Les façades seront parées d'un bardage double peau isolé. L'équipement sportif affichera des performances énergétiques supérieures de +20 % à la réglementation thermique (RT 2012).

## Energie verte

En convention avec la SEM EnerG'IV, l'intégralité de la toiture sera couverte de panneaux photovoltaïques. La capacité de production électrique des 490 panneaux installés sur 1 000 m<sup>2</sup> de surface est estimée à 209 MWh / an. La totalité d'énergie verte ainsi produite sera réinjectée dans le réseau électrique par l'entremise d'Energ'IV.

## Sols perméables

La salle omnisports comptera une soixantaine de places de stationnement, aménagées avec des matériaux de revêtement permettant l'infiltration des eaux de pluie - en pavés avec des joints gravillonnés ou en mélange terre/pierre enherbé. Une noue collectera les eaux pluviales, renforçant la perméabilité des sols. Une borne de recharge rapide et deux places de stationnement pour véhicules électriques sont prévues.

## Insertion paysagère

Les haies existantes ont été conservées. « Des arbres seront plantés pour conforter le caractère boisé de la zone et renforcer la trame bocagère ». Sans doute des tilleuls et des fruitiers.





Cécile Le Bellec, coordinatrice d'Écho

## ILS FONT L'ÉCO

# Echo, le coworking XXL

**Dans la zone commerciale de Cap Malo, Echo ouvre un vaste espace de travail partagé, adossé à des bureaux privatifs et des salles de réunion à louer. Un tiers-lieu BtoB qui fait la part belle au design.**

La première impression est trompeuse. En dépit des multiples fauteuils et canapés qui garnissent le gigantesque open space, Echo n'est pas un magasin de meubles. Ici on vient pour travailler sans être tout à fait à la maison ni au bureau. Pour expérimenter de nouveaux modes de travail, les échanges et la convivialité en sus.

Ouvert en septembre après un an de travaux, Echo prend le relais d'Armorgreen puis de Tessa, précédents occupants du bâtiment, propriété du groupe Legendre. Le projet est porté par la société Forma Design, nouveau locataire des lieux. D'où le mobilier contemporain...

### Travailler autrement

Avec une hauteur sous plafond remarquable, Echo occupe une superficie intérieure de

2 400 m<sup>2</sup>, étagée sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est dévolu au coworking. Aux auto-entrepreneurs, salariés nomades et freelances qui cherchent un coin de table tout confort pour brancher leur PC. « *Le télé-travail a ses limites*, relève Cécile Le Bellec, la coordinatrice. *Beaucoup de gens pourraient travailler chez eux mais éprouvent le besoin de rompre avec leur quotidien, de voir du monde* ». Chez Echo prévaut la flexibilité : les coworkers louent leur espace de travail à la journée, à la semaine ou au moins, sans contrat.

L'entreprise loue aussi des bureaux privatifs de 30 à 90 m<sup>2</sup>, meublés clé en main avec du mobilier ergonomique. Le plus spacieux peut accueillir une vingtaine de postes de travail. Le bâtiment compte aussi trois grandes salles de réunion modulables en location. Avec écran de projection, tableau blanc, wifi... L'endroit se prête aussi à toutes les envies d'événementiel - formation, séminaire ou conférence.

### Echo communauté

À ses pensionnaires, Echo offre le gîte et les services ad hoc dont une cuisine équipée, des sanitaires avec douche, un jardin, des casiers et même les boissons chaudes

à volonté. Chauffage, électricité et Internet sont compris dans les charges.

À mesure que les locaux se rempliront, l'offre de services s'étoffera avec des activités bien-être, des afterworks et des ateliers. « *Ceci pour créer une petite communauté où chacun pourra développer son réseau, ses compétences et le travail collaboratif. Nous avons commencé par une séance de yoga et une conférence pour apprendre à pitcher* ». Dans un marché immobilier tertiaire tendu, Echo entend proposer une autre vision du travail, (bien) assise sur le collectif.

► **Echo** : 2 avenue du Phare de la Balue, tél. : 07 88 38 37 45, [www.echo.bzh](http://www.echo.bzh)

Installé à La Mézière depuis 2016, voisin d'Echo, l'espace de coworking **Smile** occupe 900 m<sup>2</sup> de locaux répartis en plateaux open space, bureaux privatifs et salles de réunion, occupés par une cinquantaine de résidents permanents.

► **Smile** : avenue du Phare de la Balue, tél. : 02 23 22 48 25 [www.smile-coworking.com](http://www.smile-coworking.com)

# Le parcours aidé de la création d'entreprise

## Travailler le projet

Une fois les envies et moyens identifiés, la conception du projet débute. Parmi les outils à mobiliser, **l'étude de marché** aide à cibler la clientèle potentielle et la concurrence. **L'étude financière** détermine les besoins de financement, la rentabilité attendue, etc. C'est le moment de comparer **les différents statuts juridiques et fiscaux** et de trouver le lieu où exercer son activité. Si un test de l'activité est souhaitable, différents formats existent selon le projet et les besoins (incubateur, couveuse, coopérative d'activité et d'emploi...).

## Financer le projet

**Des sources de financements complémentaires** aux crédits bancaires classiques ou micro-crédits peuvent être étudiées :

- Le prêt à taux zéro ;
- Pour les demandeurs d'emploi : l'exonération temporaire de charges sociales, le maintien des allocations Pôle emploi ou le versement d'une partie des droits sous forme de capital ;
- Les dispositifs d'aides publiques (par exemple : le Pass Commerce et artisanat) ;
- Des aides spécifiques en fonction de la nature du projet (par exemple, pour les projets innovants).

Les concours d'entreprise, le soutien d'investisseurs ou le financement participatif peuvent également être envisagés.

## Concrétiser le projet

**Le guichet des formalités des entreprises** est l'organisme qui permet de réaliser les procédures de création d'entreprise. L'immatriculation intervient ensuite. Des démarches supplémentaires sont à réaliser selon le statut juridique choisi, la future activité exercée (réglementée ou non), etc.

## Lancer l'activité et faire connaître

**Le Pass Création offre un accompagnement personnalisé** aux porteurs de projet, hors secteur agricole ou pêche. Le dispositif propose une aide au montage du projet, à la structuration financière et un accompagnement **durant les trois premières années d'activité**. Ce dernier niveau va aider le nouveau chef d'entreprise dans ses choix de gestion.

Les chambres consulaires, l'ADIE, la Boutique de gestion, Initiative Rennes et France Active Bretagne interviennent dans ce dispositif.

## Pour vous aider, pour créer ou reprendre une entreprise

Les associations et organisations interprofessionnelles, accompagnent et soutiennent les créateurs/repreneurs d'entreprise selon l'activité, le profil de l'entrepreneur, le statut juridique, etc.

- Les chambres consulaires guident les créateurs dans les étapes à suivre et les dispositifs d'aide. Des formations peuvent aussi être dispensées.
- D'autres experts interviennent comme le comptable, l'assureur, etc

► + **infos** : [www.valdille-aubigne.fr/aides-entreprises](http://www.valdille-aubigne.fr/aides-entreprises)



## L'actualité du **CODEVIA**

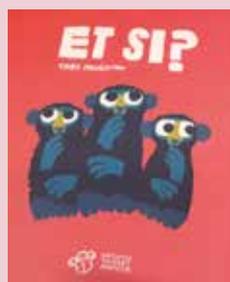


**L**e 21 novembre, le Codevia organisait une soirée ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre. La projection du film "La révolution verte. Europe, un continent bouleversé", accompagnée d'un buffet local et durable ainsi que d'une présentation du projet Terres de Sources, ont donné lieu à un échange entre une assistance nombreuse et trois intervenants : Véronique Chable (agronome, INRA), Yvon Le Caro (géographe, université de Rennes 2) et Pierre Strub (Terres de sources). Plusieurs thèmes ont été abordés : l'évolution de l'agriculture, la dynamique et les freins de la transition, le rôle des citoyens, des consommateurs et des collectivités...

► **Le Codevia se renouvelle en 2024.** Vous avez envie de vous investir pour améliorer le quotidien des habitants du territoire ? Candidatez sur le site internet : [www.valdille-aubigne.fr/codevia/](http://www.valdille-aubigne.fr/codevia/)

## Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



### Et si ?

C. Haughton, Thierry Magnier, 2021.

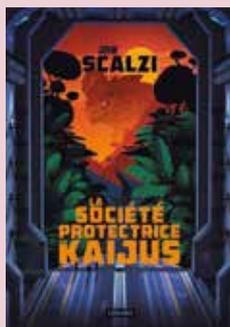
Un album qui nous fait rire et trembler en observant trois jeunes singes un peu filous et gourmands réagir face à la tentation de jolies mangues. Attention aux tigres qui rodent. Un album irrésistible sur le thème de l'interdit et de la règle.



### L'arpenteuse de rêves

E. Faye, Rageot éditeur, 2021

Myri est une arpenteuse, elle est capable d'entrer dans les rêves des autres. À la suite d'un tragique événement, elle décide de se fermer à son don. Lorsque son monde bascule, elle doit choisir entre tenir sa promesse et sauver les siens. Un roman de l'imaginaire et pas seulement.



### La société protectrice des Kaijus

John Scalzi, L'Atalante, 2023

Les Kaijus sont d'affreux bêtes aussi grandes que des montagnes qu'il faut protéger, surtout de l'homme. Un roman fait pour détendre les zygomatiques du lecteur. De la science-fiction sans prise de tête. Une blague à la minute et de l'action à fond.



## À vos agendas

### Cap BD 2024

Le réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné vous propose une sélection unique de 12 one-shots à découvrir.

Le prix littéraire intercommunal Cap BD 2024 s'adresse à tous les lecteurs à partir de 15 ans. Lisez et votez pour votre titre préféré jusqu'au 19 avril 2024.

Une rencontre entre les lecteurs et les bibliothécaires est organisée le 15 février à 19h, à la médiathèque de La Mézière pour échanger à propos de la sélection.

Pour découvrir toutes les animations proposées

par les bibliothèques, rendez-vous sur :

[www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr](http://www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr)

[www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne)

► **Renseignements** : 02 99 69 86 89 ;

[helene.gruel@valdille-aubigne.fr](mailto:helene.gruel@valdille-aubigne.fr)

### Ateliers créatifs du Théâtre de Poche

Dans le cadre de la tournée des *Géants* (spectacle jeune public) le Théâtre de Poche propose des ateliers créatifs parents/enfants :

- La maison des émotions à la médiathèque de Melesse le 3 février matin pour les 4-6 ans
- Une maison à soi à la bibliothèque de Gahard le 7 février matin à partir de 7 ans

Sur inscription [billetterie@theatre-de-poche.com](mailto:billetterie@theatre-de-poche.com)

## LES FONTAINES REMARQUABLES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

# La fontaine de la Haie Légon ne tarit pas

**Le 16 octobre 1921, la population melessienne se rend en procession dans les prairies du Bas-Bourg en bordure du Quincampoix pour inaugurer et bénir « la nouvelle fontaine des Hérigons » écrit alors le recteur Pinault.**

Les Melessiens viennent demander la pluie bienfaisante pour les cultures et pour eux-mêmes. À cette date, la situation est critique pour l'approvisionnement en eau de la région. Dans la presse locale du 18 octobre 1921, nous lisons : « Les étangs sont à sec, le principal celui du Boulet qui alimente le canal d'Ille-et-Rance est à sec. Celui de Hédé n'a presque plus une goutte d'eau. Il en est de même de celui de la Bézardière et de Bazouges. Sur cent puits, il n'y en a pas dix qui aujourd'hui ne soient taris ».

La « disette » d'eau menaçait. La fontaine « qui ne tarit pas » fut providentielle.

*Bis repetita* en 1949. Les anciens ont en mémoire le défilé des charrettes faisant la queue pour remplir les fûts alors que les puits de ferme étaient à sec. Et même s'il fallait attendre cinq minutes pour que l'eau revienne, la fontaine a toujours donné à boire aux animaux.

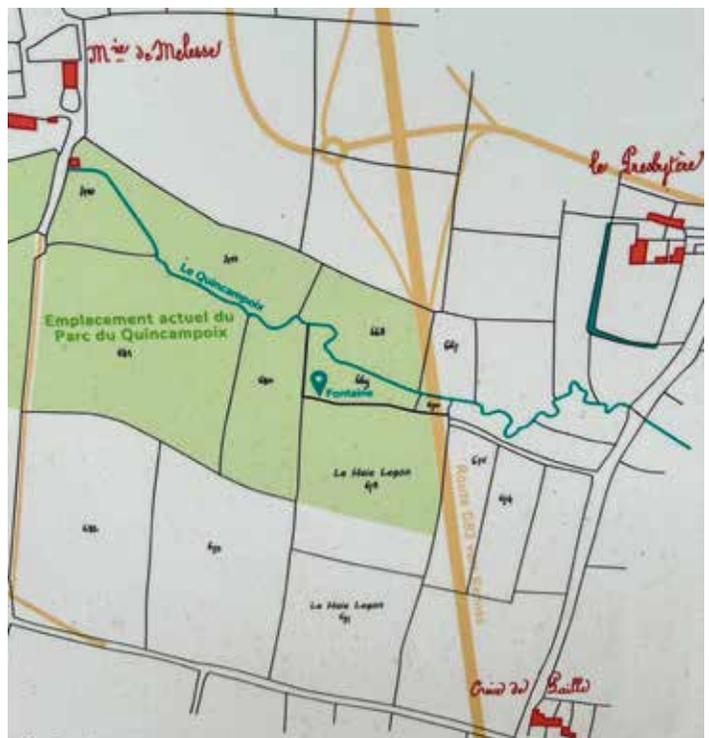
En 1976, tandis qu'une nouvelle sécheresse marque le  $xx^e$  siècle, le recteur Launay s'y rend avec des choristes portant la croix processionnelle pour demander la pluie. De nouveau, des agriculteurs s'approvisionnent à la fontaine.

En 1921, le projet d'aménagement et de mise en valeur de la fontaine de la Haie Légon est lauréat de la première édition du budget participatif de la commune. La réhabilitation achevée, la fontaine a été inaugurée lors des journées du patrimoine le 12 mai 2023.

Mais il demeure une question, celle de du nom précis de cette fontaine. Des Melessiens la nomment « fontaine des Rigons ». Le recteur Pinault mentionne « des Hérigons » alors que le cadastre napoléonien de 1827 fournit le nom de la parcelle « Haie Légon ».

Les promeneurs se plairont à écouter le chant de l'eau claire de cette fontaine encadrée par la ramure de grands arbres. Un lieu de détente à découvrir...

*Monique Le Guen  
Melesse à travers les âges*





# 2024 Gardons le Cap !

Pour un territoire durable  
à vivre pour tous !

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

